

Description

Le diagnosticien ou la diagnosticienne d'automobiles détectent les pannes à l'aide d'appareils de contrôle modernes. Selon leur spécialisation (véhicules légers ou véhicules utilitaires), ils déterminent les dérangements des systèmes techniques sur des voitures de tourisme, des camionnettes, des poids lourds ou des trains routiers. En tant que responsables, ils supervisent les travaux de réparation ou de maintenance exécutés dans les ateliers. Les diagnosticiens d'automobiles conseillent la clientèle, traitent avec les experts en assurance et font le lien entre le personnel et la direction du garage.

Leurs principales activités consistent à :

Prise en charge technique

- connaître les composants mécaniques, hydrauliques, pneumatiques et électroniques de tous types de véhicules routiers;
- maîtriser les relations complexes existant entre ces différents systèmes;
- rechercher les dérangements sur les systèmes électriques et électroniques du véhicule;
- effectuer des diagnostics techniques sur les moteurs à essence, diesel ou hybride, sur les châssis (suspension, systèmes de freinage et d'assistance à la conduite, etc.) et sur les systèmes de transmission (démarrage, embrayage, boîte de vitesses);
- transformer, aménager certains équipements en se référant aux prescriptions des constructeurs de marques automobiles;
- respecter les directives techniques en vigueur;
- évaluer les coûts des travaux de maintenance ou de réparation;
- diriger et superviser les tâches effectuées par les collaborateurs des ateliers, encadrer le personnel en formation;

Gestion et communication

- conseiller les clients, proposer des solutions adaptées, raisonnables financièrement et écologiquement;
- établir des devis, fixer des délais et les respecter;
- négocier avec les fournisseurs de véhicules et les experts en assurance;
- gérer les équipes techniques, planifier et coordonner leurs activités;
- garantir les normes de sécurité et de protection de la santé au travail;
- développer et améliorer les processus des ateliers, contribuer au développement économique et durable du garage.

Environnement de travail

Les diagnosticiens d'automobiles travaillent dans des garages concessionnaires ou non d'une marque. Selon la taille de l'agence, ils collaborent aussi bien avec des mécatroniciens d'automobiles et des mécaniciens en maintenance d'automobiles, qu'avec du personnel administratif. Ils occupent une fonction de cadre, assument de nombreuses responsabilités tout en gérant les contacts avec la clientèle. Leurs horaires de travail sont en principe réguliers, mais peuvent varier selon les dépannages à effectuer.

Formation

La formation de diagnosticien ou de diagnosticienne d'automobiles s'acquiert en emploi dans l'une des spécialisations suivantes: véhicules légers, véhicules utilitaires.

Lieux

- diverses localités de Suisse romande.

Pour plus de détails, consulter:

www.orientation.ch/perfectionnement.

Durée

- 4 à 6 semestres, variable selon l'établissement.

Conditions d'admission à l'examen

- CFC de 4 ans dans le secteur de l'automobile et au moins 2 ans d'expérience pratique;
- CFC de 3 ans dans le secteur de l'automobile et au moins 5 ans d'expérience pratique;
- brevet fédéral de coordinateur-trice d'atelier automobile;
- certificat de formateur-trice en entreprise;
- permis d'utilisation des fluides frigorigènes.

Titre obtenu

- Brevet fédéral de diagnosticien ou de diagnosticienne d'automobiles avec mention de la spécialisation.

Contenu

Modules de compétences communs

- Électronique-électricité du véhicule
- Électronique de confort et de sécurité
- Systèmes d'assistance à la conduite et infotainment
- Relations avec les clients

Modules de compétences spécifiques à la spécialisation

- Châssis
- Moteurs
- Transmission

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Sens technique
- Esprit méthodique
- Précision et minutie
- Facilité de contact
- Aptitude à négocier

Perspectives professionnelles

La plupart des diagnosticiens d'automobiles travaillent dans des garages, mais ils peuvent également être engagés par des fournisseurs de matériel, des constructeurs et des importateurs de véhicules, des compagnies d'assurances (pour régler des sinistres) ou les services cantonaux des automobiles (pour les expertises techniques). L'enseignement offre aussi quelques débouchés. Le domaine de la technique automobile étant en constante évolution, ces professionnels doivent actualiser et approfondir leurs connaissances en permanence.

Perfectionnement

Les diagnosticiens d'automobiles peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours mis sur pied par les constructeurs d'automobiles et les organisations du monde du travail;
- diplôme d'expert-e de la circulation, domaine contrôle des véhicules, formation en emploi (www.asa.ch);
- brevet fédéral de coordinateur-trice d'atelier automobile, formation modulaire complémentaire en emploi, Sion;
- brevet fédéral de conseiller-ère de vente automobile, de conseiller-ère de service automobile, formations en emploi, Lausanne;
- diplôme fédéral de gestionnaire d'entreprise de la branche automobile, 2 ans en emploi;
- Bachelor of Science HES en ingénierie automobile et du véhicule, 3 ans à plein temps ou 4 ans à temps partiel, Bienne (enseignement bilingue français-allemand);
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Conseiller de vente automobile BF/Conseillère de vente automobile BF
- Coordinateur d'atelier automobile BF/Coordinatrice d'atelier automobile BF
- Ingénieur HES en technique automobile/Ingénieure HES en technique automobile
- Mécanicien en maintenance d'automobiles CFC/Mécanicienne en maintenance d'automobiles CFC
- Mécatronicien d'automobiles CFC/Mécatronicienne d'automobiles CFC

Adresses

Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)
Wölfistrasse 5
3000 Berne 22
Tél.: 031 307 15 15
<http://www.agvs.ch>
<http://www.metiersauto.ch>